CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E6970** **VALABLE JUSQU'AU** **28/03/2027**

ÉDITÉ LE 04/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1988

Raison sociale : EURL NOUYERS

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 06/01/2026

Capital : 10 671

2 RUE DE SAGNES
81500 LAVAUR

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CASTRES 348461500RCS Castres

Siret : 348 461 500 00038

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 7173847-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 8631000/003 201021/3

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 8631000/003 201021/3

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Téléphone : 05 63 58 00 41 **Fax :**

Portable : 06 08 64 00 38

Responsabilité légale :
NOUYERS DIDIER GÉRANT

Site Internet : http://www.nouyers-peinture.fr

E-mail : nouyerspeinture@gmail.com

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 426 735 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	5	29/03/2023
6223	Revêtements résilients (pvc, caoutchouc, linoléum et assimilés) (Technicité supérieure)	5	29/03/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

04/02/2026 11:53

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.